

## APPELS DE CANDIDATURES PREALABLE A L'ATTRIBUTION DE BIENS

www.safer-bretagne.fr

Commune principale: GUICHEN « Les Rivières » Extension sur SAINT-SENOUX Surface totale: 19 ha 89 a 34 ca	Parcelles de terre agricole en vente : Commune de GUICHEN - surface sur la commune : 16 ha 80 a 04 ca Al-0066-0088 ZO-0068-0090 ZP-0004(*)-0008-0017(*)-0026-0029-0191[0185](*) Commune de SAINT-SENOUX - surface sur la commune : 3 ha 09 a 30 ca WA-0111 Zl-0018(*)-0019-0024-0028-0040-0059 Classification d'urbanisme : A/N	Suivi par : Baptiste GESTE 02 23 48 28 32 bgeste@safer-bretagne.fr
Commune principale: SAINT-UNIAC « Les Croix Houisses » Extension sur BOISGERVILLY et MONTAUBAN DE BRETAGNE Surface totale: 33 ha 97 a 93 ca	Parcelles de terre agricole en vente : Commune de BOISGERVILLY - surface sur la commune : 11 ha 77 a 73 ca B-0419-1414[0377]-0420-0421-0422-0423-1148[0418]-0415-1149[0418] Commune de MONTAUBAN-DE-BRETAGNE - surface sur la commune : 8 ha 87 a 30 ca F-0007-0139-0125-0126-0124 Commune de SAINT-UNIAC - surface sur la commune : 13 ha 32 a 90 ca A-0566[0420]-0417[0008]-0418[0009]-0422[0007]-0419[0009]-0567[0421]-0423[0009]-0001-0002-0003-0006-0010-0011-0012-0013 Classification d'urbanisme : A/N	Suivi par : Baptiste GESTE 02 23 48 28 32 bgeste@safer-bretagne.fr
Commune principale: LE PERTRE « La Haute Rivière »  Avec Bâtiments d'habitation et d'exploitation  Surface totale: 24 ha 79 a 36 ca	Parcelles de terre agricole en vente avec bâtiments d'habitation et d'exploitation: Commune de LE PERTRE - surface sur la commune : 24 ha 79 a 36 ca ZK-0051(J)-0050-0051(K) ZL-0016(K)-0016(J)-0016(L)- 0016(M)-0016(N) Classification d'urbanisme : A/N	Suivi par : Blandine LE CORRE 02 23 48 28 33 blecorre@safer-bretagne.fr
Commune principale : COMBOURG « Couvelou » Surface totale : 5 ha 00 a 72 ca	Parcelles de terre agricole en vente : Commune de COMBOURG - surface sur la commune : 5 ha 00 a 72 ca A-0050-0051-0309-0310-0311-0312-0326-1789[0278] Classification d'urbanisme : A/N	Suivi par : Olivier SEIGNEUR 02 23 48 28 30 oseigneur@safer-bretagne.fr

Les personnes intéressées sont priées de faire acte de candidature, <u>par écrit</u>, dans le délai de 15 jours prenant effet à compter de la date de parution du présent appel de candidature à la SAFER BRETAGNE Ille et Vilaine - Maison de l'Agriculture - Technopole Atalante-Champeaux 35042 RENNES CEDEX - E-mail : service35@safer-bretagne.fr où des compléments d'information peuvent leur être fournis. Passés les délais de publicité légale, les demandes ne seront plus prises en considération. Cet avis ne saurait, en aucun cas, être considéré comme un engagement d'attribution de la SAFER à l'égard des candidats.

FIN DE DELAI LE 17 MAI 2024